

ASSEMBLÉE NATIONALE

26 septembre 2016

TERRITOIRES DE MONTAGNE - (N° 4034)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE462

présenté par

Mme Genevard, rapporteure et Mme Laclais, rapporteure

ARTICLE 7

À l'alinéa 2, substituer aux mots :

« des conseils régionaux concernés »,

les mots :

« des régions concernées ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.